



HAL
open science

Espace rural et industrie : des liens anciens, forts et essentiels

Simon Edelblutte

► **To cite this version:**

Simon Edelblutte. Espace rural et industrie : des liens anciens, forts et essentiels. Daniel Ricard; Raymond Woessner. Les espaces ruraux en France, Atlande, pp.229-248, 2018, 978-2-35030-523-3. hal-02879660

HAL Id: hal-02879660

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02879660v1>

Submitted on 24 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESPACE RURAL ET INDUSTRIE : DES LIENS ANCIENS, FORTS ET ESSENTIELS

Simon EDELBLUTTE
Professeur de Géographie
Université de Lorraine
Loterr, Centre de Recherche en Géographie
Campus Lettres et Sciences Humaines
23, boulevard Albert 1^{er}
54000 NANCY, France

Industrialisation et urbanisation sont historiquement liées. En effet, ce sont les révolutions industrielles qui, à des périodes différentes selon les pays, ont provoqué la transition d'un monde majoritairement rural vers un monde majoritairement urbain. En permettant, essentiellement au XIX^{ème} siècle, l'emploi d'une main d'œuvre devenue pléthorique dans les campagnes ; en concentrant cette main d'œuvre autour d'usines attirées par les gisements de matière première ou d'énergie ; en construisant des systèmes paternalistes qui ont créé des villes entières, les villes-usines (Del Biondo, Edelblutte, 2016) ; en renforçant les villes déjà existantes par des faubourgs industriels, l'industrie est devenue un élément majeur de l'économie des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Elle remet alors en cause les anciennes organisations spatiales centrées sur l'agriculture et en construit de nouvelles, majoritairement urbaines. Plus récemment, avec la fin du fordisme et donc du paternalisme, les villes continuent néanmoins d'attirer, à leur périphérie immédiate et en prise directe avec les échangeurs autoroutiers, des établissements industriels, regroupés dans des territoires planifiés et aménagés pour cela : Zones Industrielles (ZI), puis Zones d'Activités (ZA), lorsqu'elles se diversifient en accueillant de plus en plus de services et de commerces auprès des usines.

Parallèlement, dans le monde rural, les problématiques du développement local font peu de place à l'industriel, passé ou futur, considéré comme annexe par rapport aux questions d'accessibilité, d'agriculture, de services, de tourisme, de paysage ou même d'identité locale. L'espace rural est pourtant largement marqué par l'industrie, et ce, depuis très longtemps. Chacune des phases de l'industrialisation (de la proto-industrie à la mondialisation actuelle en passant par les révolutions industrielles) est en fait présente et visible dans l'espace rural avec plus ou moins d'intensité et de pérennité. De plus, en valeur relative, les territoires ruraux, quelque soit le découpage utilisé (intercommunalités, zones d'emploi, arrondissements, départements, etc.) et quelque soit l'indicateur utilisé (part des emplois industriels dans les emplois totaux ; part des actifs dans le secteur manufacturier, etc.), sont majoritairement plus industriels que leurs équivalents urbains. Les deux exemples présentés sur la figure 1 sont révélateurs de l'importance de l'industrie dans des départements très majoritairement ruraux, parfois loin de l'influence des plus grandes métropoles du territoire. Pour les deux indicateurs choisis, le trio de tête est composé de la Vendée, de la Mayenne et de la Haute-Marne pour la part des ouvriers dans le nombre d'emplois au lieu de travail, et de l'Ain, la Mayenne et la Haute-Saône pour la part des postes de l'industrie dans les établissements actifs, soit 5 départements sans métropole ni même grande ville. Certes, il s'agit toujours de valeurs relatives et, en effectif, les industries

urbaines représentent des nombres de personnes ou d'emplois plus importants en valeur absolue, mais les deux cartes soulignent ainsi le poids et le rôle essentiel de l'industrie dans le monde rural.

Ainsi, en ce début de XXI^{ème} siècle, l'industrie est bien présente en milieu rural, même si la difficulté de la définition de l'espace rural, largement abordée dans cet ouvrage, permet de nombreuses nuances et interprétations. En effet, l'industrie peut être présente en zone rurale sous influence urbaine (dans les communes péri-urbanisées de la couronne des aires urbaines par exemple), mais aussi en rural profond ou dans des bourgs et petites villes organisant ces territoires, voire ayant constitué des bourgs industriels et villages-usines. En fonction de ces rapports divers de l'industrie au territoire et au delà d'une approche strictement quantitative, ce chapitre veut surtout explorer le lien souvent consubstantiel entre industrie et ruralité, notamment d'un point de vue géohistorique (autour des évolutions de la place de l'industrie dans l'espace rural) et, surtout, en inventariant les formes paysagères et territoriales générées par les liens entre industrie et monde rural. Ainsi, dans un premier temps, il s'agira de retracer l'évolution des liens entre industrie et monde rural, avant d'étudier les formes construites par ces liens, dans le passé comme aujourd'hui, pour finir sur les stratégies de maintien et l'avenir de l'industrie en zone rurale.

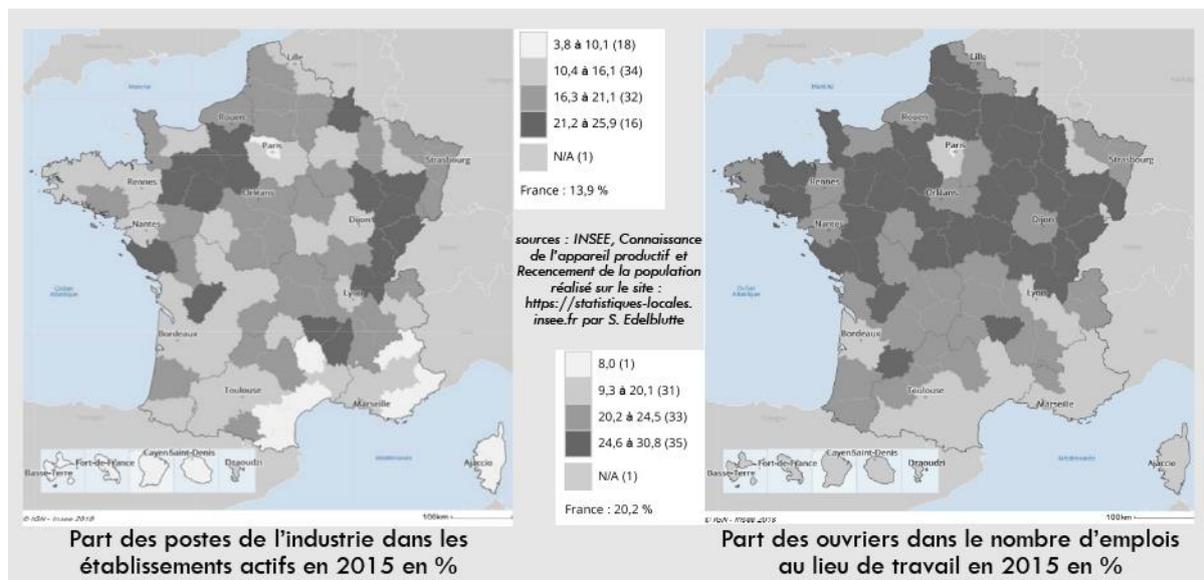


Figure 1 – Deux indicateurs industriels par départements

Les expressions « espace rural » ou « monde rural » plus neutres, ont été préférées dans ce texte à « territoire rural » ou « zone rurale », qui impliquent une appropriation de l'espace et donc une délimitation précise. Ainsi, des territoires intermédiaires entre le rural et l'urbain, tels que les couronnes périurbaines des aires urbaines définies par l'INSEE, peuvent être évoqués dans le texte, comme des petites communes urbaines (commune de plus de 2000 h agglomérés selon l'INSEE) néanmoins situées au cœur de vastes ensembles ruraux et jouant le rôle de pôles locaux. Enfin, l'industrie est considérée ici comme une activité transformant un produit d'entrée (matière première, produit semi-fini) en produit de sortie de nature différente. Cela correspond à l'industrie manufacturière à laquelle seront ajoutés quelques exemples dans les champs de la mine ou de l'énergie, aux problématiques proches.

1 – L'ÉVOLUTION DES LIENS ENTRE INDUSTRIE ET ESPACE RURAL

L'artisanat, varié et disséminé dans chaque village, a été une des caractéristiques majeures d'un monde rural largement dominant avant le XX^{ème} siècle en Europe. Il existait néanmoins des établissements, soit plus vastes (les manufactures) soit plus petits mais déjà mécanisés (les moulins) ou encore des concentrations de paysans-ouvriers à domicile qui ne s'apparentaient déjà plus à de l'artisanat. De plus, ces éléments proto-industriels ont été le fondement d'une industrialisation ayant pris des formes très variées, construisant parfois des villes entières et donc quittant le monde rural, mais se disséminant aussi dans les tissus villageois et se développant en conservant un caractère rural fort. À la fin du XX^{ème} siècle, la crise du fordisme affecte tout le secteur industriel et les implantations rurales sont forcées, pour survivre et se développer, à évoluer vers plus de mise en réseau et plus de liens avec les métropoles et les grandes villes qui organisent le territoire national.

1.1 – L'ESPACE RURAL, TERRE DE PROTO-INDUSTRIE

Si la proto-industrie, c'est-à-dire les activités qui ne relèvent plus, pour des raisons économiques (taille des établissements), techniques (utilisation de machines) ou sociales (organisation plus hiérarchique du travail), de l'artisanat, sans être encore de l'industrie (machines rares, savoir-faire encore essentiels, gros établissements rares...) n'est pas absente de la ville (les canuts, ouvriers de la soie à Lyon, par exemple), elle se développe surtout en milieu rural, sous 3 formes dominantes :

* Le travail à domicile est effectué par des paysans-ouvriers qui, à la saison froide, travaillent, par exemple, le textile. Cette configuration est particulièrement présente en montagne où l'hiver est plus long. Ainsi, dans le Massif vosgien, des négociants mulhousiens font travailler les paysans pendant l'hiver, en leur fournissant la matière première qui est ainsi filée et/ou tissée puis récupérée au printemps. Il se construit donc un réseau particulier entre ville et campagne, autour de ce travail proto-industriel.

* Il existe parallèlement, depuis le XVII^{ème} siècle, des manufactures, gros établissements implantés par un pouvoir absolutiste (et donc particulièrement présentes en France) pour fabriquer des produits de haut rapport (luxe, rareté) destinés à l'exportation. Elles ne sont pas encore des usines, car pas ou très peu mécanisées, mais elles concentrent de nombreux employés (plusieurs dizaines et parfois plus de 100) et sont donc bien intermédiaires entre artisanat et industrie. Elles sont presque toujours dans l'espace rural pour des questions évidentes de place et d'accès à la matière première ou à l'énergie. Ainsi, la saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs) s'installe-t-elle non loin du gisement de sel de Salins-les Bains, acheminé sous forme de saumure par un aqueduc en bois, mais surtout juste à côté de l'immense forêt de Chauv, pourvoyeuse du bois nécessaire pour chauffer les poêles destinées à la récolte du sel par évaporation.

* Le troisième type d'implantation proto-industrielle très présent dans l'espace rural est le moulin, petits établissement installé sur le bras d'un cours d'eau, stabilisé au fil du temps par un seuil ou un barrage, une vanne et un canal d'amenée d'eau. Le moulin emploie peu de personnel et reste, à ce titre, artisanal, mais il utilise une, voire des machines, et c'est en cela qu'il est proto-industriel. Moulin à farine, à plâtre, à foulons, à

bois, forges, etc. : la gamme est large et, si les moulins sont bien présents en ville, s'enchaînant le long de cours d'eau (la Bièvre à Paris par exemple – Le Roux, 2010), ils sont partout dans le monde rural et signe d'une présence proto-industrielle quasi ubiquiste.

1.2 – LE PASSAGE À L'INDUSTRIALISATION : BIFURCATIONS

Au cours des XVIII^{ème} et surtout XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la France est concernée par les révolutions industrielles. Beaucoup d'ateliers artisanaux, manufactures et moulins se développent et évoluent vers une configuration plus industrielle, devenant ainsi des usines à part entière, ce qui implique la concentration de machines (mécanisation) et d'ouvriers. Cette évolution lie de façon croissante l'industrie à la ville, comme un facteur majeur d'urbanisation. En effet, les usines demandent une main d'œuvre, non seulement nombreuse, mais aussi à proximité immédiate, car les moyens de transport, qu'ils soient individuels ou collectifs, ne permettent alors pas les déplacements quotidiens rapides, efficaces et sur de longues distances. Ainsi, l'industrialisation semble négliger le monde rural car :

- soit les usines sont implantées au contact des villes préexistantes, construisant les faubourgs industriels évoqués en introduction ;

- soit elles s'installent près d'un gisement de matière première ou d'énergie (cours d'eau) loin de toute ville, mais s'entourent très vite, dans une logique pragmatique et paternaliste, de cités ouvrières et de bâtiments économiques et sociaux au service des ouvriers (crèches, écoles, bains-douches, coopératives, magasins divers, etc.). Il se constitue ainsi, d'abord un village-usine puis, avec la croissance démographique, la multiplication des services et l'attractivité croissante de l'agglomération industrialo-urbaine, une ville-usine. Cette dernière, si elle n'a certes pas toutes les caractéristiques d'une ville à part entière (notamment en matière de polarisation et d'attractivité culturelle, sociale et économique), quitte néanmoins le monde rural. Il existe cependant de très nombreux villages-usines (ou villages ouvriers selon G. Dorel-Ferré – dir., 2016) qui sont encore ruraux par leur population, par leur caractère très incomplet et/ou par leur isolement ; leur forme, passée et actuelle, sera évoquée en II.

Les villes-usines, concentrations industrialo-urbaines emblématiques des révolutions industrielles, sont alors le symbole du monde moderne et sont, à ce titre, largement étudiées, éclipsant le fait que, parallèlement, l'industrie se maintient dans l'espace rural et participe à son développement. Appuyée sur un fond proto-industriel évoqué dans la partie précédente, l'industrie se développe dans le monde rural, certes de façon plus lente et plus diffuse, sous forme de villages-usines, mais aussi, à une échelle inférieure, sous forme de districts industriels. Le dynamisme démographique rural du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, correspondant au maximum démographique des campagnes françaises, a poussé, avant que les révolutions industrielles créent des emplois et n'absorbent ce trop-plein rural, à la recherche sur place d'activités complémentaires à l'agriculture. Des entreprises industrielles naissent ainsi et se développent, par un passage progressif des méthodes artisanales aux méthodes industrielles sur un territoire d'échelle infra-régionale (un ou deux cantons, une partie d'un département, une vallée montagnarde...), au sein de villages et dans des branches proches voire identiques. Ces entreprises, Petites et Moyennes Industries (PMI), sont donc en concurrence permanente, flexibles, innovantes et réactives. Elle développent un paternalisme léger car elles restent petites et s'inscrivent dans des villages et des territoires où les habitants, pour des raisons culturelles (religieuses par exemple), hésitent à migrer vers les villes ou les villes-usines lorsque celles-ci

se développent dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ils doivent donc innover et développer des emplois qui leur permettent de rester dans leur village sans pour autant travailler dans l'agriculture qui n'offre plus assez de terrains ou de débouchés, elle-même se mécanisant.

Ce type de configuration diffuse et rurale de l'industrie, le district industriel, a été mis en avant par l'économiste Alfred Marshall dès la fin du XIX^{ème} siècle. Il peut néanmoins se développer dans une ville pré-existante, mais c'est surtout dans l'espace rural qu'il le fait puisque c'est là qu'est encore l'essentiel de la population française jusque dans les années 1930. En France, les districts les plus souvent étudiés et cités sont ceux du Choletais (habillement et chaussure) dans le Maine-et-Loire, celui de la vallée de l'Arve (décolletage) en Haute-Savoie, celui du Jura autour de l'horlogerie ou encore celui du Vimeu (Somme) avec la robinetterie et la serrurerie (et, plus largement, la petite métallurgie) qui rassemble encore aujourd'hui 250 entreprises pour 9 000 salariés, sur un territoire rural de la taille d'un canton. Les formes passées et actuelles de ces districts, essentielles de l'industrie dans l'espace rural, seront abordées en II.

1.3 – UN TISSU INDUSTRIEL HÉRITÉ ET ACTIF SOUS-ESTIMÉ

Éclipsé par la réussite de la grande industrie et des modèles paternalistes, mais aussi desservi par sa discrétion paysagère, cette industrialisation du milieu rural, « *souvent sous-estimée* » (Houssel, 1992, p. 173), est peu étudiée et peu mise en lumière d'autant plus que les implantations industrialo-rurales qui déclinent et ferment sont nombreuses, dès avant même la crise du fordisme à la fin des Trente Glorieuses. L'isolement de ces implantations fermées, leur ancienneté, leur taille modeste et, surtout, le manque d'enjeu foncier et économique dans nombre de territoires ruraux où elles s'inscrivent, font que beaucoup de ces implantations ne sont pas reconverties et sont laissées en l'état, oubliées parfois pendant plusieurs décennies. En effet, le déclin de ce type d'implantation industrielle ou minière, face aux implantations lourdes et paternalistes de la seconde révolution industrielle, est ancien. Dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, par exemple, les premiers hauts-fourneaux de la sidérurgie, modestes constructions de pierre souvent isolées à proximité de petits gisements miniers, sont abandonnés au profit d'implantations sidérurgiques modernes, intégrant toute la filière de l'acier et accolées aux grands axes de communication. Ces abandons sont bien antérieurs aux politiques de reconversion mises en œuvre face la crise du fordisme dans la seconde moitié du XX^{ème} en France. Les sites abandonnés ne sont généralement donc pas traités et évoluent vers des friches discrètes, mais néanmoins présentes : une cheminée en partie écroulée, quelques bâtiments au toit effondré, des anciens crassiers ou terrils pollués mais où la végétation reprend malgré tout ; parfois, c'est tout un petit système industriel ou minier qui se dégrade depuis plusieurs décennies dans un paysage rural (fig. 2).

Cependant, certaines de ces implantations rurales, notamment celles qui étaient organisées sous forme de districts, ont mieux résisté, au moins dans un premier temps, à la transition entre le fordisme et la nouvelle économie. En effet, moins alourdies par la charge paternaliste que les industries classiques, mieux intégrées dans une économie et un territoire locaux qui les a générées et entretenues depuis longtemps, ces entreprises formant un réseau de PMI innovantes, dynamiques, flexibles et adaptables. Ces districts, réseaux spécialisés dans des branches moins concurrencées que celle des industries classiques, ont été « redécouverts » à la fin des Trente Glorieuses par l'économiste italien G. Becattini (Daviet, 2005) autour de la réussite des

districts de l'Italie du Milieu (Toscane, Emilie Romagne, Ombrie) dans un contexte de crise du fordisme.

Grace à cette réussite, au moins dans les premiers temps de la crise, le concept s'est enrichi. En effet, ce sont sur ces districts, dans lesquelles la mise en réseau des entreprises est essentielle, que s'appuient, à la fin du XX^{ème} et au début du XXI^{ème} siècles, les concepts d'industrie diffuse (Houssel, 1992) ou encore de Système Productif Local (SPL) et, au-delà, de cluster, voire de pôle de compétitivité ou grappe d'entreprises.

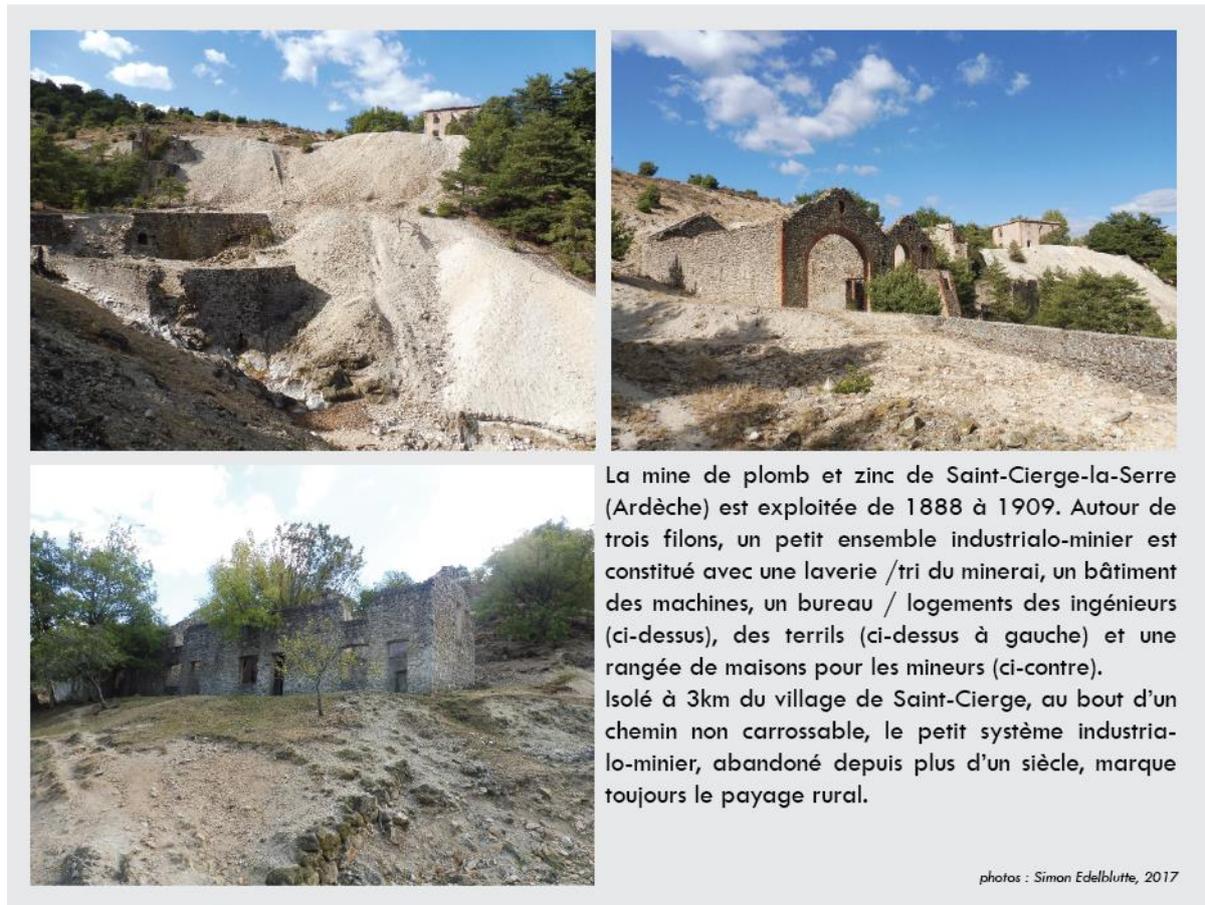


Figure 2 – L'ancien système industrialo-minier de Saint-Cierge-la-Serre (Ardèche) : une friche industrialo-rurale oubliée depuis plus de 100 ans

- Le Système Productif Local (SPL), venu de l'économie, a semblé s'imposer au début des années 2000. Cette faveur est due à sa définition très précise ; en effet, le SPL est un territoire précisément délimité avec au moins 10 établissements représentant au moins 5% de l'emploi sur le territoire en question et au moins 5% de l'emploi de la branche concernée au niveau national. Cette définition économique assez restrictive correspond cependant assez mal à une réalité mouvante sur le terrain et à une variété de situations très forte. Le terme district correspond ainsi mieux à une réalité géographique jamais complètement chiffrable et mesurable.

- Le terme le plus répandu aujourd'hui, celui de cluster, implique la mise en réseau, en plus des entreprises industrielles classiques d'un district, des entreprises et organismes non industriels (entreprises de services, laboratoires de recherche, services publics) autour d'une thématique et de l'innovation. Cette mise en réseau s'effectue sur un territoire relativement restreint, au plus d'échelle régionale.
- Le pôle de compétitivité est un label créé par l'État et donc né d'une volonté politique de reconnaître et d'encourager certains clusters parmi les plus dynamiques. Officiellement mis en place en 2004 et soutenus par le gouvernement, les pôles de compétitivité français, au nombre de 71 en 2018, sont définis en 2008 comme « *la combinaison d'entreprises, de laboratoires de recherche et de centres de transferts, engagés sur un territoire donné dans une démarche partenariale d'innovation* » (<http://competitivite.gouv.fr>). Les pôles de compétitivité portent très mal leur nom de « pôle » car ils sont bien plus des réseaux d'acteurs de l'économie sur un territoire donné et sur une thématique précise que des pôles au sens propre du terme.
- La grappe d'entreprise est un autre label créé par l'État en 2009 ; proche des pôles de compétitivité dans l'idée, il concerne cependant des réseaux surtout constitués de PME et à vocation plus régionale ; il est en ce sens souvent plus lié dans le monde rural que le précédent.

Si ces notions, plus économiques pour certaines, plus politiques pour d'autres, recourent de réalités proches mais différentes, elles découlent néanmoins toutes de la notion originelle de district industriel, plus territoriale et donc plus géographique. Elles ne sont certes pas spécifiquement rurales, mais elles concernent toujours le monde rural en y construisant, en lien avec les villes voisines et les métropoles proches, des réseaux d'entreprises industrielles ou de services, privés ou publiques qui sont censés mieux résister à la crise et aux mutations économiques. Cette évolution des districts vers une « clusterisation » a pu garantir leur survie au début du XXI^{ème} siècle lorsque les districts traditionnels ont été rattrapés par la crise, souffrant d'une ouverture croissante de frontières (donc d'une concurrence accrue), d'une certaine mono-activité, de difficultés à recruter une main d'œuvre qualifiée en milieu rural (à une époque où les industries ont de plus en plus de besoin de ce type de main d'œuvre et non plus d'un main d'œuvre peu qualifiée) et d'un manque de collaboration entre entreprises très concurrentes.

Ainsi, et contrairement à l'idée la plus répandue, le milieu rural a accueilli l'industrie dès les temps proto-industriels. Néanmoins, celle-ci a presque toujours été moins visible, moins mise en avant, tant par les autorités que par les chercheurs, que les formes industrialo-urbaines à la visibilité et au poids économique et social plus importants, que sont les villes-usines paternalistes. Certes, la crise a révélé la forte résilience des districts industriels en milieu rural face aux lourdeurs des constructions paternalistes, mais elle a aussi fait évoluer ces formes industrialo-rurales vers plus de liens avec la ville et ses pôles de recherche notamment (clusters, pôles de compétitivité). Cette longue histoire de l'industrie en milieu rural a produit des paysages et des territoires, parfois toujours actifs, parfois hérités, aux fortes spécificités par rapport aux formes de l'industrie urbaine.

II – LES FORMES DE L’INDUSTRIE DANS L’ESPACE RURAL

En matière d’étude des territoires, la question de l’échelle d’analyse est essentielle. En effet, un territoire qui apparaît compact à l’échelle nationale ou régionale (vallée ou bassin industriels par exemple) est, à l’échelle locale, une suite d’implantations industrielles, de villes et de villages, séparées par des kilomètres non-construits, mais liés par des interactions économiques et sociales. Ainsi, le dialogue entre le territoire et le réseau est-il fondamental pour appréhender l’industrie en milieu rural.

A – LES IMPLANTATIONS PONCTUELLES DE LA GRANDE ÉCHELLE

Les premières marques de l’industrie dans le paysage rural sont proto-industrielles. Elles sont discrètes, constituées de moulins ou liées au travail à domicile. Face à la demande, rémunératrice pour les paysans, en saison morte notamment, une spécialisation s’opère et le paysan-ouvrier devient un ouvrier-paysan pour lequel le travail industriel finit par primer sur le travail agricole. Cette spécialisation est traduite dans l’habitation, avec une pièce réservée à l’activité proto-industrielle, à l’étage, au rez-de-chaussée à côté de la pièce de vie, ou encore en sous-sol ; l’activité peut aussi prendre place dans un petit atelier (une « boutique » dans le Vimeu par exemple) en avant de l’habitation principale (fig. 3). Ces fabrications, initiées au temps de la proto-industrie, mais se prolongeant jusqu’au XIX^{ème}, voire jusque dans la première moitié du XX^{ème} siècle, sont plus proches techniquement et économiquement de l’artisanat que de l’industrie. Cependant, leur concentration sur certains territoires et dans certains tissus villageois, forme un paysage particulier qui les identifie dans le monde rural comme une activité plus spécifiquement industrielle.



Deux exemples de maisons-ateliers : à gauche, à Saint-Léger-sous-Cholet, dans le district industriel habillement et chaussure du Choletais (Maine-et-Loire), la pièce atelier est en sous-sol, surmontée de la pièce de vie ; à droite, à Béthencourt-sur-Mer, dans le district industriel de la petite métallurgie (serrurerie et robinetterie) du Vimeu (Somme), la « boutique », pièce de travail du serrurier, est dans la courette juste devant l’habitation. Les deux maisons sont aujourd’hui réhabilitées.

photos
gauche : www.sleger.info, 2001
droite : Simon Edelblutte, 2017

Figure 3 – La discrétion des activités proto-industrielles : l’exemple des maisons-ateliers

La proto-industrie est aussi génératrice des formes industrialo-rurales emblématiques que sont les moulins et les manufactures. Si les moulins, certes nombreux, sont de petites constructions, les manufactures marquent le paysage par leur monumentalité liée à la nécessité, pour le pouvoir absolu qui les construits, de marquer les esprits en magnifiant sa puissance. Ainsi, la saline royale d'Arc-et-Senans, dans le Doubs, ressemble-t-elle plus à un château qu'à une usine (fig. 4). Elle se caractérise aussi par la présence, sur le site proto-industriel, de logements pour les employés (directeur, contremaîtres, une partie de sauniers), induisant donc une première évolution vers un système industriel paternaliste qui sera la caractéristique de l'époque suivante.

En effet, le XIX^{ème} siècle voit fleurir, autour d'usines rurales liées à un gisement, à une source d'énergie ou tout simplement à une bonne accessibilité aux voies de transport alors modernes (canaux, voies ferrées), des concentrations de cités ouvrières et de quelques services qui n'atteignent pas toutes le stade urbain de la ville-usine, au moins selon la définition de l'INSEE

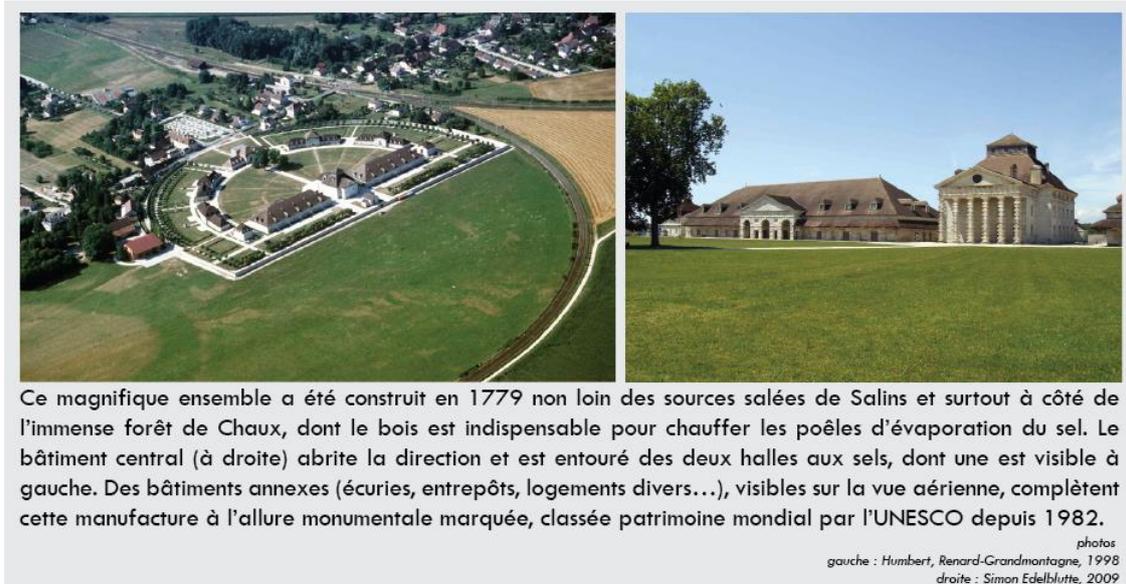


Figure 4 – La saline royale d'Arc-et-Senans, une manufacture proto-industrielle en milieu rural

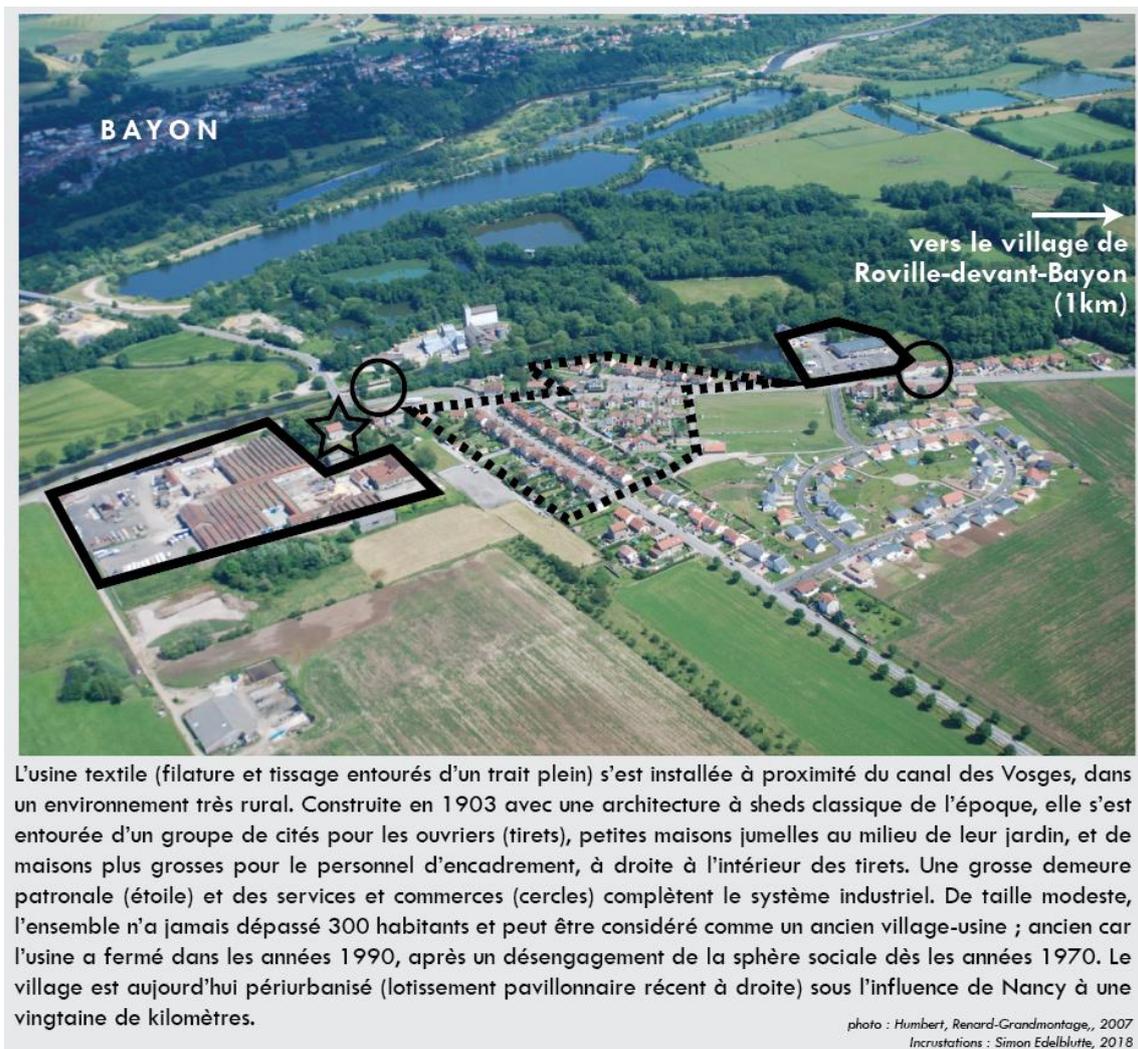


Figure 5 – Un ancien village-usine textile planifié : Roville-devant-Bayon, Meurthe-et-Moselle

du terme (commune agglomérée de plus de 2 000 habitants). Ainsi, ces petits systèmes paternalistes, sur le modèle de celui-présenté sur la figure 5, restent-ils ruraux et sont à la fois nombreux et peu étudiés face aux villes-usines emblématiques et très planifiées de la mine, de la sidérurgie, du textile ou encore de la chimie.

Ces villages-usines planifiés, toujours actifs ou hérités, sont un élément à prendre en compte dans l'aménagement et le développement rural même si, peu emblématiques des représentations habituelles de la ruralité, ils sont fréquemment oubliés et peu valorisés. Enfin, ces formes ponctuelles doivent être observées à une échelle plus réduite pour bien comprendre leur fonctionnement et leur évolution dans la cadre de la ruralité.

B – DU DISTRICT AU CLUSTER : TERRITOIRES ET RÉSEAUX INDUSTRIELS DE L'ÉCHELLE MOYENNE

Dans la configuration d'un district industriel en milieu rural, les usines, jamais très grosses, ne sont pas ou très peu entourées de cités ouvrières, puisque le passage de la proto-industrie à l'industrie s'est fait progressivement avec de la main d'œuvre locale. Tout au plus un étage de l'usine peut-il être réservé à des dortoirs pour les ouvrières, comme dans les usines-internats des vallées ardéchoises travaillant au moulinage de la soie. L'industrie est donc le vecteur par lequel la population s'est maintenue sur ces territoires et elle leur est consubstantiellement liée. De cette façon, « *l'activité industrielle s'insère parfaitement dans l'économie rurale jusqu'à s'y diluer, à en perdre justement son caractère industriel* » (Nacé Ch., Nacé J-R., 2008, p. 283). Avec le temps et la progressivité du développement industriel, il se crée dans les villages, bourgs et petites villes de ces districts, un mélange industrialo-rural anarchique juxtaposant minuscules ateliers devant les habitations, usines plus grosses mêlant divers types d'architectures industrielles, modestes rangées de cités ouvrières, quartiers de logements ouvriers disparates, châteaux patronaux proche du centre, commerces et services destinés à tous les ouvriers du village et financés par les industriels... le tout formant des grappes de villages-usines non planifiés et à l'urbanisme non maîtrisé (fig. 6). À propos du Vimeu, G. Baron écrit en 1985 : « *L'usine s'estompe dans l'écrin de verdure du pourpris ; l'exploitation agricole côtoie la serrurerie au sein de villages-rues où se mêlent petites maisons ouvrières de brique, granges en torchis ou jardins et prés complantés. [...] En Vimeu, l'usine se fait discrète, intégrée au cœur même des bourgs ; elle semble s'être insérée peu à peu à une structure villageoise à vocation agricole* » (p. 319).

Ces districts, au fil des décennies, sont néanmoins concernés par la concentration industrielle et quelques usines plus grosses prennent place, accueillant la machine à vapeur, se mécanisant, mais le tissu industriel reste constitué principalement de PMI employant la main d'œuvre locale et conservant donc le caractère essentiellement rural de ces territoires, même si une certaine polarisation urbaine peut exister, par des villes moyennes, comme Cholet pour le Choletais par exemple. Les rapports complexes, sur un fond religieux et syndical omniprésent, entre les petits industriels et les ouvriers très enracinés dans leurs villages, sont très bien décrits dans la bande-dessinée d'É. Davodeau, « *Les mauvaises gens* » (2005).

Les formes de l'industrie en milieu rural sont donc variées et surtout très anciennes, aux racines proto-industrielles profondes. Comment ont elles évolué ? Comment le modèle économique post-fordiste, ayant relégué le paternalisme aux oubliettes, transforme-t-il les organisations territoriales et les paysages et génère-t-il de nouvelles organisations industrialo-rurales ?



Figure 6 – Tully, village-usine non planifié du district industriel du Vimeu (Somme)

III – QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE DANS L'ESPACE RURAL : UN DÉVELOPPEMENT EXTERNE OU INTERNE ?

Face aux temps de crise industrielle post fordiste dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les modèles décrits plus haut résistent différemment. Si les implantations paternalistes sous forme de villages-usines sont fréquemment emportées par la crise comme leur homologues plus grandes (les villes-usines), car tout aussi alourdies par la charge paternaliste, les réseaux industriels des districts résistent mieux, au moins dans un premier temps, à la concurrence car plus flexibles, plus adaptables, aux nouvelles formes d'économie. Ils sont ainsi mis en lumière (cf. I), mais doivent néanmoins évoluer pour s'adapter aux exigences de l'économie mondialisée. Parallèlement, le monde rural accueille de nouvelles formes d'implantation industrielles et plus largement d'activités, liées aux métropoles qui rayonnent de plus en plus loin ; alors qu'il faut

aussi gérer les héritages industriels inactifs des périodes précédentes, ce qui est plus difficile dans un contexte rural qu'urbain

A – L'ESPACE RURAL, UN RÉCEPTACLE D'ACTIVITÉS PÉRIURBAINES

L'INSEE a mis au point la notion d'aire urbaine entre 1994 et 1996 ; elle est composée du pôle urbain (ville-centre et communes de banlieue au bâti continu, ce qui correspond à l'agglomération du langage courant) où se situe l'essentiel de l'activité et donc des emplois, et de la couronne périurbaine, constituée de communes dont au moins 40% des actifs vont travailler dans le pôle urbain. Cette couronne est très majoritairement rurale et constituée d'un tissu de communes au paysage rurbanisé et dont les actifs font la navette quotidienne vers le pôle urbain, lieu de leur travail. Le développement des moyens de transport, notamment de l'automobile, inclut donc une large part des campagnes françaises dans l'aire d'influence directe des villes. Dans cette configuration, la couronne périurbaine est non seulement le lieu de déversement d'une population à la recherche d'aménités et de coûts résidentiels moins élevés qu'en ville, mais elle est aussi, dans un processus de desserrement urbain des activités sensible dès les Trente Glorieuses, le réceptacle des activités industrielles autrefois situées en ville, dans les faubourgs industriels enclavés et saturés évoqués plus haut. Ainsi, des Zones Industrielles (ZI) puis, avec la diversification des activités vers le commerce et les services, des Zones d'Activités (ZA), sont planifiées autour de la ville. Ces implantations, initialement accolées au tissu urbain existant, s'en écartent de plus en plus, à la faveur d'axes routiers rapides et d'échangeurs, colonisant des espaces clairement ruraux. Apparaissant comme isolées en milieu rural, elles sont en fait des sécrétions de la ville (Renard-Grandmontagne, 2003) qui ont du mal à s'affirmer si elles en sont trop éloignées (fig. 7).



Créée en 1995 pour accueillir un gros établissement industriel, cette ZA très champêtre, à 15 km de Verdun (Meuse), la petite ville la plus proche, est directement branchée sur l'autoroute A4 Paris -Strasbourg par un échangeur. Cependant, peut-être trop éloignée de toute grande ville ou métropole, elle s'est remplie très difficilement, par quelques entrepôts logistiques et de distribution, sans aucune usine et en laissant de nombreux espaces vides, dont certains pourtant plateformes à la date du cliché.

photo : Humbert, Renard-Grandmontagne, 2002

Figure 7 – La ZA des Souhesmes-Rampont (Meuse) une ZA incomplète perdue dans l'espace rural

L'espace rural n'a cependant pas pour vocation à ne devenir, par son intégration croissante dans la zone d'influence des métropoles, qu'un déversoir des activités urbaines, dans une sorte de négation de sa spécificité. En effet, des formes de développement industriel plus autochtones peuvent y être reconnues.

B – INNOVATIONS ET REORGANISATIONS

Dans les districts, l'évolution vers les clusters, par la mise en réseau des entreprises industrielles avec d'autres entreprises de services, la recherche, les administrations, etc. a déjà été évoquée. Cette démarche d'innovations, tant dans l'organisation de la production que dans les produits eux-mêmes, traduit une nécessité d'adapter ces réseaux à la nouvelle économie, face à la crise qui a fini par les rattraper. D'un point de vue territorial, plusieurs actions ont ainsi pu être effectuées :

* **à l'échelle nationale**, les districts se sont organisés en un Club de Districts Industriels Français (CDIF) en 1997. Les membres du CDIF sont disséminés sur tout le territoire, principalement dans l'Ouest et le Sud-Est, alors qu'ils apparaissent moins nombreux dans les régions anciennement industrialisées où les organisations paternalistes lourdes avaient dominé le territoire. Ce club se voulait à la fois un lieu d'échange entre les districts, un centre de ressources pour favoriser l'innovation, un espace d'ouverture pour des partenariats entre membres et vers d'autres entreprises en France et en Europe, mais aussi une interface avec les organismes institutionnels susceptibles de fournir aides techniques et financières. Il comptait 68 districts en 2009 lorsqu'il a changé de nom et est devenu France Clusters. Cette évolution sémantique traduit la prise en compte de l'évolution de ces réseaux dépassant aujourd'hui largement la simple industrie en se cristallisant autour d'un thème large, dans une diversification nécessaire à leur survie et à leur développement : cluster RECAP – Réseau d'excellence caprine – dans les Deux-Sèvres ; Novachild, autour des productions liées à l'enfant – textile, habillement, chaussure, agroalimentaire, ameublement, décoration – dans le Maine-et-Loire ; Food Val de Loire autour de la filière agroalimentaire dans le Loir-et-Cher, etc. France Clusters revendique sur son site « *400 pôles, clusters et outils d'accélération PME* » en se présentant comme un « *hub des nouveaux outils d'accélération PME et Territoires* » (<http://franceclusters.fr>). L'accent est donc bien mis sur les liens nécessaires entre entreprises, services, institutions, recherche... sur un territoire donné dans une démarche d'innovation. Certains de ces clusters ont d'ailleurs été labellisés pôles de compétitivité par l'État. L'évolution des anciens districts en clusters n'est cependant pas spécifiquement rurale et renforce les liens entre les espaces ruraux et les métropoles où sont situés les organismes de recherche et certains services rares. Néanmoins, ces liens sont moins de dépendance que de complémentarité, car l'ancrage territorial, souligné par exemple à plusieurs reprises sur le site de France Clusters, reste essentiel dans la démarche et donc le maintien d'un tissu industrialo-rural.

* **à l'échelle locale**, celle d'un cluster, d'un district, les actions sont multiples, tant vers des spécialisations thématiques, des mises en réseau plus larges ou encore vers des réorganisations territoriales plus pragmatiques ; trois exemples :

- Les acteurs privés et publics du district du Choletais, face aux difficultés du secteur habillement et chaussure qui étaient au cœur de ce district, ont-ils beaucoup travaillé, à la fin des années 1990, à la constitution d'un réseau autour du thème de l'enfant, intégrant certes les entreprises, mais aussi des centres de recherches et de formations autour de l'innovation pour le bien-être de l'enfant. Est ainsi constitué en 2004 le Pôle Enfant, où l'on retrouve les entreprises industrielles de l'habillement et de la chaussure, activités traditionnelles du Choletais,

mais aussi d'autres spécialités industrielles qui peuvent être liées à l'enfant (agroalimentaire, mobilier-décoration, jouets, hygiène et services divers). Labellisé un temps pôle de compétitivité (entre 2005 et 2011) puis grappe d'entreprise (à partir de 2011), le réseau est réorganisé sous le nom de Novachild cette même année et revendique 70 adhérents autour de la thématique de l'enfant ; il est basé à Cholet, ville moyenne qui organise ce territoire industrialo-rural.

- En haute Ardèche, dans les Boutières (cantons du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas), les acteurs privés et publics du district du bijou et du textile ont aussi travaillé sur une mise en réseau des entreprises industrielles, de services et des acteurs publics du territoire. Le mise en valeur des savoir-faire, dans ce pôle industriel du bout du monde (Maisonniac, 2000), est complété par des actions de communication (installation, dans une ancienne tannerie réhabilitée, de l'Arche des Métiers, travaillant sur la promotion du territoire et de ses entreprises) et de formation (implantation d'un lycée en 1998 pour tenter de former et donc de conserver une main d'œuvre locale qualifiée).

- Une réorganisation pragmatique du territoire d'un district peut être effectuée pour adapter les structures de production à la nouvelle économie. Ainsi, dans le Vimeu, district dynamique qui n'a pas recherché la labellisation et/ou l'association à des structures plus vaste du type France Clusters, les entreprises industrielles ont regroupé une grande partie de leurs usines dans une ZA prévue à cet effet. La structure industrielle du Vimeu était en effet celle d'un district classique avec PMI et TPI (Très Petites Entreprises) de petite métallurgie (serrurerie, robinetterie) mais aussi fonderie. Ce savoir-faire a attiré en 1976 l'entreprise danoise VKR (du nom du fondateur de la marque Velux, Villum Kann Rasmussen), leader dans la fabrication de fenêtres de toit. Cette usine de plus de 330 emplois est devenue la locomotive d'une ZI étendue sur les communes de Feuquières-en-Vimeu et Fressenneville et qui a surtout accueilli, aux côtés de nouvelles implantations, des usines exurbanisées des villages du Vimeu où, dispersées dans les tissus villageois, elles étaient mal accessibles et enclavées (cf. partie I). Ainsi, entamée dès la fin des années 1970, la ZI est agrandie à la fin du XX^{ème} siècle et atteint 105ha pour être de nouveau étendue en 2011 sur 85ha de plus. Directement branchée sur un axe local amélioré (la D295 à 15km de l'A83) et la voie ferrée, elle relaye les implantations villageoises et contraste fortement avec elles d'un point de vue organisationnel et paysager. En 2018, la ZI, devenue depuis ZA du Vimeu Industriel, est bien remplie et rassemble une trentaine d'entreprises pour 2 000 emplois. Si elle a rapproché les entreprises et rationalisé leur fonctionnement, elle a néanmoins contribué à une certaine banalisation du paysage des activités dans le Vimeu, même si le transfert n'est pas complet. En effet, les entreprises plus petites, comme d'autres qui considèrent leur site originel comme suffisant, sont restées dans les tissus villageois créant une dualité fonctionnelle et paysagère dans le domaine des activités industrielles, bien visible sur la figure 8. Enfin, ces transferts ont généré le développement de friches industrielles au sein des villages, ce qui pose la question de la gestion des héritages de cette longue histoire industrielle du monde rural.

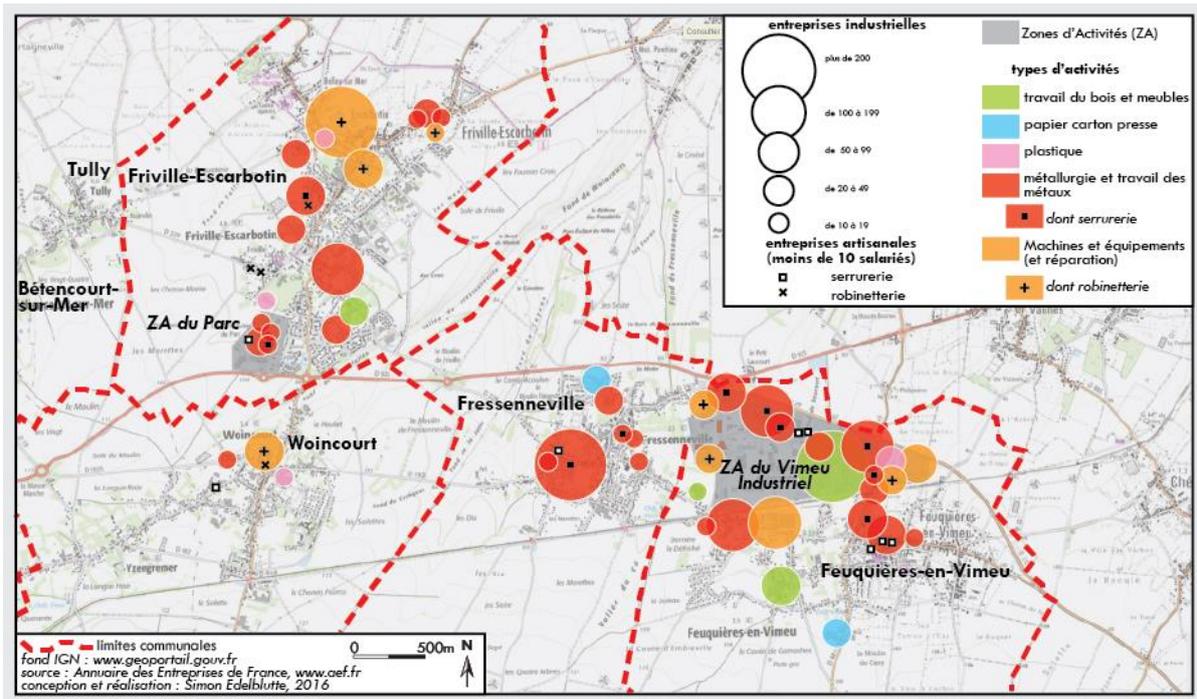


Figure 8 – Les établissements industriels au cœur du Vimeu (Somme) : localisation et spécialités

B – OUBLI ET REDÉCOUVERTE

Certains éléments exceptionnels de l'héritage industrialo-rural, tels que les anciennes manufactures ou certaines grosses usines emblématiques, ont été patrimonialisés très vite, parfois à un très haut niveau. C'est le cas de la saline royale d'Arc-et-Senans, inscrite sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO dès 1982. Cependant, l'essentiel de cet héritage est encore peu reconnu et encore moins mis en valeur (Edelblutte, Legrand, 2012).

Cela est dû à la fois :

- à la discrétion de ce patrimoine, fait de petits ateliers ou petites usines, de quelques logements ouvriers souvent dispersés dans les villages ;
- à son isolement loin d'une métropole, loin d'un axe majeur pouvant favoriser, par un accès facile, sa reconversion patrimoniale ;
- au manque d'enjeu foncier et financier de l'éventuelle réhabilitation de ce patrimoine ;
- à la concurrence d'autres types de patrimoine plus acceptés et plus facilement valorisables dans le monde rural (patrimoine civil : châteaux, vieux villages, religieux, militaire, naturel, voire immatériel) ;
- ou enfin à la reconnaissance tardive de l'industrie comme un champ digne d'une patrimonialisation.

Néanmoins cet oubli, s'il a évidemment provoqué de fortes dégradations, notamment sur les héritages les plus anciens, les a quand même préservés d'une destruction rapide, ce qui arrive en milieu urbain face à la pression foncière. Ainsi, à la fin du XX^{ème} siècle, lorsque les difficultés de l'industrie rendent les usines plus rares donc plus dignes d'un intérêt patrimonial, ces vestiges sont-ils redécouverts et parfois mis en valeur. Des associations locales, de plus en

plus soutenues par les collectivités locales, dégagent des vestiges, mettent les bâtiments hors d'eau, y installent petits musées ou autres activités (fig. 9).



Figure 9 – L'ancien haut fourneau de Buré-la-Forge (commune d'Allondrelle-la-Malmaison, Meurthe-et-Moselle), une modeste valorisation du patrimoine industrialo-rural

Ce mouvement qui s'amplifie et touche au XXI^{ème} siècle les éléments indirects de l'héritage industriel (logements ouvriers, demeures patronales, voies de transport, etc.), est liée à la prise de conscience, à l'époque de la globalisation économique-culturelle uniformisante, de la place qu'a tenue l'industrie dans la culture et donc l'identité de très nombreux territoires ruraux, ainsi différenciés de leurs voisins. Cette reconnaissance d'une culture industrielle (Daviet, 2005) est un élément essentiel de la protection d'un patrimoine vernaculaire, petit patrimoine de l'industrie. Elle passe par des valorisations modestes, discrètes, peut-être plus destinées aux locaux qu'aux extérieurs, dans une démarche de redonner une fierté locale aux habitants. Ainsi, dans le Vimeu, des itinéraires du patrimoine industriel, téléchargeables (fig. 10), signalent et expliquent aux visiteurs les points essentiels, parfois très discrets, de ce patrimoine industriel direct (usines, ateliers) et indirect (logements ouvriers, maisons patronales, services et commerces) liés à cette épopée de la serrurerie - robinetterie. Cette mémoire conservée et valorisée à moindre frais est essentielle à un moment où une grande partie des entreprises est allée s'installer sur la ZA évoquée dans la partie précédente, rendant moins visible l'activité économique phare, pourtant toujours vivante et dynamique, de ce territoire.

CONCLUSION

Plus qu'un panorama de l'industrialisation d'un espace rural dont la définition est par ailleurs très difficile, ce chapitre décrit et surtout explique les liens entre industrie et monde rural. Ces liens plus tardivement et moins souvent étudiés que ceux tissés entre industrie et ville, ne sont maintenant plus négligés et les racines rurales de l'industrie (via la proto-industrie) ne sont plus oubliées. Ce tissu industriel de l'espace rural, actif ou hérité, économiquement et socialement essentiel à une époque où il a tendance à se rétrécir, intègre aujourd'hui les politiques de développement local et joue ainsi un rôle majeur dans le maintien de l'attractivité de ces territoires

spécificités ? », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 52 / 3-4 | 2012. <http://journals.openedition.org/rge/3683>

HOUSSEL J.-P., « Petites et moyennes industries de la France rurale », *Revue de Géographie de Lyon*, n° 67-3, 1992, p. 173-178.

LE ROUX T., « Une rivière industrielle avant l'industrialisation : la Bièvre et le fardeau de la prédestination, 1670-1830 », *Géocarrefour*, vol. 85/3, 2010, p. 193-207.

MAISONNIAC N., « Un pôle industriel au bout du monde : les Boutières (Ardèche) », *Revue de l'Économie Méridionale*, vol. 48, n°189-90, 2000, p. 63-76.

NACÉ Ch., NACÉ J.-R. « L'Ardèche, terre de patrimoine industriel ? », *Historiens et Géographes*, n°401, 2008, p. 277-284.

RENARD-GRANDMONTAGNE C., « Les zones d'activités à la périphérie des agglomérations vosgiennes. Étude comparée d'Épinal et de Saint-Dié », *Revue Géographique de l'Est*, t. XLIII, n° 3/2003, p. 119-132.

<http://competitivite.gouv.fr> : site officiel des pôles de compétitivités français

<http://franceclusters.fr> : site officiel de l'organisme qui fédère les cluster français (ancien Club des Districts Industriels Français)

www.baiedesomme3vallees.fr : site du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées